


Commission Régionale Sportive (CRS)

Tél. 01 46 63 63 76  crs@volleyidf.org

SAISON 2022/2023

En attente d'approbation par le Comité Directeur

Réunion du 26 septembre 2022 en Visioconférence + présentiel

<u>Participent</u> :	Monsieur	MOLINARIO Yves	Président
	Madame	THIEBAUT Michèle	Membre
	Monsieur	FLORENT Sébastien	Membre
	Monsieur	LAGARDE Fabien	Membre
	Monsieur	MAGNY Olivier	Membre
	Monsieur	PARCHEMIN Mickaël	Membre
<u>Excusée</u> :	Madame	LAPORTE Marie Christine	Membre
<u>Assiste</u> :	Monsieur	BOUGHERBAL Tarek	Salarié attaché à la CRS

Championnat régional senior féminin - Forfait général V.B. CLUB ERMONT 1

- Considérant le courriel du GSA V.B. CLUB ERMONT, envoyé à la Commission Régionale Sportive le 22 septembre 2022, précisant le retrait de son équipe féminine **V.B. CLUB ERMONT 1** de la poule « D » du championnat régional senior féminin pour la saison 2022/2023 ;
- Constatant que la Commission Régionale Sportive a enregistré le forfait de l'équipe V.B. CLUB ERMONT 1 après la diffusion du calendrier officiel sur le site fédéral et à plus de 15 (quinze) jours de la 1^{ère} journée du championnat ;

En conséquence :

- ☞ La Commission Régionale Sportive entérine le forfait général de l'équipe V.B. CLUB ERMONT 1 pour la saison 2022/2023.
- ☞ L'équipe V.B. CLUB ERMONT 1 ne sera pas remplacée. La poule « D » passera de 9 à 8 équipes. Toutes les rencontres contre cette équipe sont annulées. Le reste du calendrier est inchangé.
- ☞ A l'issue de la saison 2022/2023, les équipes classées 7^{ème} et 8^{ème} de la poule « D » seront reléguées en championnat « Accession Régionale ».
- ☞ La Commission Régionale Sportive remet l'équipe V.B. CLUB ERMONT 1 à la disposition du Comité Départemental de Val d'Oise (95).
- ☞ L'équipe V.B. CLUB ERMONT 1 pourra accéder à nouveau régulièrement au niveau régional à partir de la saison 2024/2025.

☞ Conformément au montant des amendes et droits 2022/2023, la CRS applique **une amende de 300 €** à l'encontre de **V.B. CLUB ERMONT** pour un forfait général avant le début des compétitions.

☞ Suite au forfait de l'équipe V.B. CLUB ERMONT 1 qui ne s'engagera pas en championnat « accession régionale » pour la saison 2022/2023, l'équipe V.B. CLUB ERMONT 2 qui évolue dans la poule « E » du championnat régional senior féminin, sera renommée V.B. CLUB ERMONT.

Engagements des équipes en qualifications régionales 2022/2023

Catégories	Saison 2019/2020	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
M13 féminine 4X4	37 équipes	36 équipes	41 équipes
M13 masculine 4X4	43 équipes	41 équipes	49 équipes
M15 féminine 6X6	34 équipes	36 équipes	52 équipes
M15 masculine 6X6	33 équipes	32 équipes	46 équipes
M18 féminine 6X6	32 équipes	36 équipes	57 équipes
M18 masculine 6X6	30 équipes	45 équipes	72 équipes
M21 féminine 6X6	16 équipes	06 équipes	13 équipes
M21 masculine 6X6	24 équipes	15 équipes	25 équipes
Total	251 équipes	247 équipes	355 équipes

Total équipes féminines 2022/2023 : 163 équipes

Total équipes masculines 2022/2023 : 192 équipes

La Commission Régionale Sportive décide la répartition suivante pour les championnats régionaux jeunes :

- M13 F : Formule montante/descendante à 28 équipes comme suit :
 - Ligue OR : une poule de 4 équipes
 - Ligue Argent : deux poules de 4 équipes
 - Ligue Bronze : deux poules de 4 équipes
 - Ligue cuivre : deux poules de 4 équipes
- M13 M : Formule montante/descendante à 28 équipes comme suit :
 - Ligue OR : une poule de 4 équipes
 - Ligue Argent : deux poules de 4 équipes
 - Ligue Bronze : deux poules de 4 équipes
 - Ligue cuivre : deux poules de 4 équipes
- M15 F : Formule montante/descendante à 28 équipes comme suit :
 - Ligue OR : une poule de 4 équipes
 - Ligue Argent : deux poules de 4 équipes
 - Ligue Bronze : deux poules de 4 équipes
 - Ligue cuivre : deux poules de 4 équipes
- M15 M : Formule montante/descendante à 28 équipes comme suit :
 - Ligue OR : une poule de 4 équipes
 - Ligue Argent : deux poules de 4 équipes
 - Ligue Bronze : deux poules de 4 équipes
 - Ligue cuivre : deux poules de 4 équipes

- M18 F : une poule Régionale « OR » de 10 équipes, une poule Régionale « Argent » de 10 équipes et une poule Régionale « Bronze » de 10 équipes.
- M18 M : une poule Régionale « OR » de 10 équipes, une poule Régionale « Argent » de 10 équipes, une poule Régionale « Bronze » de 10 équipes et une poule Régionale « Bronze » de 10 équipes.
- M21 F : une poule Régionale « OR » de 8 équipes.
- M21 M : une poule Régionale « OR » de 10 équipes.

La Commission Régionale Sportive valide le déroulé des qualifications régionales des catégories M13, M15, M18 et M21.

RPE des Qualifications Régionales Jeunes 202/2023

La Commission Régionale Sportive valide les RPE 2022/2023 des qualifications régionales jeunes : [Cliquer ICI](#)

Préparation de la réunion CRS-CDS

La préparation de la réunion avec les Commissions Départementales Sportives, qui aura lieu le 27 septembre 2022, aura pour objet la répartition des équipes seniors en championnat « Accession Régionale » pour la saison 2022/2023, ainsi que la validation du RPE de la division qui sera proposé aux représentants des CDS.

Intitulé du Championnat	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Accession Régionale Senior Féminin	70 équipes	75 équipes
Accession Régionale Senior Masculin	82 équipes	103 équipes
Total	152 équipes	178 équipes

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de faire appel auprès de la Commission d'Appel Régionale (CAR).

Il doit être effectué par un licencié intéressé au dossier, par lettre recommandée, expédiée dans les DIX jours suivants la date de réception de la notification de la décision réglementaire de la Commission Régionale.

Il est nécessaire également de préciser que vous acceptez les frais d'appel (90 €).

Le Président de la CRS,
Yves MOLINARIO
 P/O Attaché à la CRS,
Tarek BOUGHERBAL